

L'Alberta atteint le seuil de 70 % et entamera sa réouverture complète le 1^{er} juillet.

18 juin 2021

L'Alberta a atteint le dernier seuil de vaccination pour mettre en œuvre, dans deux semaines, l'étape 3 de son plan de réouverture estivale.

Puisqu'au 17 juin, 70,2 % des Albertains admissibles avaient reçu au moins une dose de vaccin, l'Alberta entamera la 3^e étape de son plan de relance le 1^{er} juillet prochain et procédera à sa réouverture complète en supprimant toutes les mesures sanitaires obligatoires.

De plus, pour avoir la chance de gagner le premier gros lot de 1 million de dollars, les Albertains âgés de 18 ans et plus doivent s'inscrire à la Loterie de la réouverture estivale avant 23 h 59 le 24 juin prochain. Une preuve de vaccination sera exigée pour réclamer le prix.

Le nom du gagnant sera dévoilé le 1^{er} juillet alors que l'Alberta entamera officiellement la 3^e étape de son plan de réouverture estivale.

« C'est un grand jour pour l'Alberta! Grâce aux efforts des Albertains et aux 2,7 millions de personnes qui ont décidé de se faire vacciner, nous ne sommes plus qu'à deux semaines d'un retour à la normale. C'est une étape importante et une grande réussite, mais nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons à administrer les premières et deuxièmes doses de vaccin aussi rapidement que possible afin que cette réouverture ne soit pas qu'estivale. »

Jason Kenney, premier ministre

« Avec plus de 70 % des Albertains admissibles ayant reçu une première dose de vaccin et un nombre croissant de personnes recevant une deuxième dose chaque jour, la fin de cette pandémie est proche. Merci aux Albertains qui se sont fait vacciner afin d'être protégé. Pour les personnes qui songent encore à se faire vacciner, il ne vous reste plus qu'une semaine si vous voulez participer au tirage de 1 million de dollars et d'autres beaux prix. »

Tyler Shandro, ministre de la Santé

Étape 3 : les restrictions assouplies entrent en vigueur le 1^{er} juillet.

- Toutes les restrictions seront levées, incluant l'interdiction de tout rassemblement social à l'intérieur.
- L'isolement obligatoire pour les cas confirmés de COVID-19 et certaines mesures de protection dans les établissements de soins de longue durée seront maintenus.
- Le port du masque à l'intérieur ne sera plus obligatoire dans toute la province, sauf dans certaines circonstances particulières.

Avec un taux de vaccination s'élevant à 70,2 %, cela signifie que 2 671 564 Albertains admissibles ont maintenant reçu leur première dose. De ce nombre, plus de 25 % sont entièrement immunisés avec deux doses de vaccin.

Pour vous faire vacciner contre la COVID-19, visitez alberta.ca/vaccine pour prendre rendez-vous auprès d'AHS ou d'une pharmacie participante. Certaines cliniques accueillent les personnes sans rendez-vous qui désirent recevoir une première dose de vaccin.

En réaction à la pandémie de COVID-19, le gouvernement de l'Alberta met en œuvre des mesures précises visant à aplatir la courbe, à soutenir les petites entreprises et à protéger le système de santé albertain, et ce, afin de sauver la vie et le gagne-pain des Albertains et Albertaines.

Renseignements connexes (en anglais seulement)

- [Vaccine lottery information](#) (Renseignements sur la loterie de la vaccination de l'Alberta)
- [Book your COVID-19 vaccine appointment](#) (Prendre rendez-vous pour le vaccin contre la COVID-19)

Multimédia (en anglais seulement)

- [Regarder la conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Jerrica Goodwin](#)

587 988-3278

Attachée de presse, bureau du premier ministre

[Tom McMillan](#)

780 422-4905

Directeur adjoint aux communications, Santé

Pour d'autres ressources gouvernementales traduites en différentes langues, consultez alberta.ca/covid-19-translated-resources.aspx.